



**Ministère de la Santé  
Institut Pasteur de Tunis**

**Avis d'appel d'Offres International n°IPT/04/2014**

**Pour la Fourniture, l'installation et la mise en fonctionnement d'une  
MACHINE DE REMPLISSAGE ET DE SCELLAGE AUTOMATIQUE  
D'AMPOULES (Répartition aseptique)**

L'Institut Pasteur de Tunis (IPT) se propose de lancer l'appel d'offres International pour la fourniture, l'installation et la mise en fonctionnement d'une **MACHINE DE REMPLISSAGE ET DE SCELLAGE AUTOMATIQUE D'AMPOULES (Répartition aseptique)**

**RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :**

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le dossier d'Appel d'Offres moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **Cinquante DT (50 Dinars)** par versement au compte de l'Institut Pasteur de Tunis n°14 207 207 101 700 395 292, Banque de l'Habitat, 21 avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis Belvédère et contre un bon de versement de la dite somme provenant de la Banque de l'Habitat ou la caisse de Institut Pasteur de Tunis, 13 Place Pasteur-BP.74 1002- Tunis Belvédère pendant l'horaire administratif auprès de l'Institut Pasteur de Tunis, Service Secrétariat Permanent de la Commission des marchés, sis à :

**INSTITUT PASTEUR DE TUNIS  
13, Place Pasteur – BP 74 – 1002 Tunis Belvédère – Tunisie  
TEL : (216-71) 783 022-847 609/POSTE 106  
FAX : (216-71) 845 063**

**CONSTITUTION DES OFFRES :**

L'offre doit être constituée des documents suivants :

- Le cautionnement provisoire conformément aux dispositions du cahier des charges.
  - Les documents administratifs énoncés au cahier des charges.
  - L'offre technique qui doit contenir toutes les pièces et justificatifs exigés au cahier des charges.
  - L'offre financière qui doit contenir toutes les pièces et justificatifs exigés au cahier des charges.
- Ainsi que toute autre pièce exigée par le cahier des charges.

**MODALITES D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES :**

Les offres doivent être placées sous triple enveloppes séparées et scellées. L'enveloppe extérieure doit porter la mention obligatoire : **Appel d'Offres International N°IPT/04/2014 pour la Fourniture, l'installation et la mise en fonctionnement d'une MACHINE DE REMPLISSAGE ET DE SCELLAGE AUTOMATIQUE D'AMPOULES (Répartition aseptique).**

Cette enveloppe extérieure doit contenir :

- Le cautionnement provisoire conformément aux dispositions du cahier des charges.
- Les documents administratifs énoncés au cahier des charges.
- Une enveloppe A scellée contenant l'offre technique telle que précisé au cahier des charges.
- Une enveloppe B scellée contenant l'offre financière telle que précisé au cahier des charges.

Les offres doivent être envoyées sous pli postal fermé recommandé avec accusé de réception ou par rapid-Poste ou remises directement au bureau d'ordre de l'Institut Pasteur de Tunis contre décharge au nom de Monsieur le Directeur Général de l'Institut Pasteur de Tunis à l'adresse suivante :

**INSTITUT PASTEUR DE TUNIS**  
**13, Place Pasteur – BP 74 – 1002 Tunis Belvédère – Tunisie**  
**TEL : (216-71) 783 022-847 609/POSTE 106**  
**FAX : (216-71) 845 063**

et ce au plus tard **le Jeudi 21 Aout 2014 à 09H30mn**, dernier délai de réception des offres par le bureau d'ordre de l'Institut Pasteur de Tunis. Le cachet du bureau d'ordre de l'Institut fait foi.

Toute offre ne comportant pas le cautionnement provisoire ou reçue après la date limite de réception des offres ou autrement à ce qui est prévu au cahier des charges sera nulle et non avenue.

**DUREE DE VALIDITE DES OFFRES :**

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de **120 jours**, à compter du lendemain de la limite de réception des offres, fixée au **Jeudi 21 Aout 2014 à 09H30mn** (le cachet du Bureau d'Ordre de l'Institut Pasteur de Tunis faisant foi).

**OUVERTURE DES PLIS :**

La séance d'ouverture des plis est publique et elle aura lieu le **Jeudi 21 Aout 2014 à 10H30mn** au siège de l'Institut Pasteur de Tunis sis à 13, Place Pasteur – BP 74 – 1002 Tunis Belvédère – Tunisie et ce à la Salle des Réunions du Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés.

**Cet Avis est publié sur le site web de l'Institut Pasteur de Tunis [www.pasteur.tn](http://www.pasteur.tn)**